



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Annonces-sur-les-salaires-les>

Annonces sur les salaires : les précisions...

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 16 juin 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le gouvernement vient d'annoncer une mesure salariale unilatérale en direction des bas salaires des fonctionnaires... C'est une conséquence directe de la mobilisation des agents publics le 15 mai dernier à l'appel de l'intersyndicale UNSA, Solidaires, FA-FPT, FSU, CGT, CFTC et CFDT.

L'UNSA Fonction Publique prend acte des annonces unilatérales qui sont une reconnaissance du problème de pouvoir d'achat rencontré par les agents. En revanche, la mesure ne répond pas à la nécessité d'ouvrir des négociations salariales sur la valeur du point d'indice. Tous les agents sont concernés !

La mesure s'appuie sur une baisse de la retenue pour pension. Comprenez qui peut : les cotisations retraite augmentent continuellement depuis 2010. En 2015, elles vont passer de 9,14% à 9,54%... mais dans le même temps une exonération pouvant atteindre 1,8% va concerner certains fonctionnaires.

L'UNSA Fonction publique a posé la question de l'équilibre du régime des agents territoriaux et hospitaliers régis par une caisse (la CNRACL). L'État devrait compenser le manque à percevoir ce qui ne devrait pas en affecter l'équilibre.

Le dispositif est présenté de façon optimiste sinon spéculative.

On annonce 2% de baisse alors qu'aucun agent ne pourra en bénéficier compte-tenu des augmentations des indices de la catégorie C et B à la date de mise en application des décisions.

La présentation laisse penser que l'exonération obtenue se traduira par une augmentation du traitement et qu'elle devrait concerner tous les agents de catégorie C. Le document joint le démontre, ce ne sera pas le cas pour ceux en fin d'échelle 6. Pas plus pour les agents de catégorie A au 6ème échelon.

Au final, un dispositif qui ne répond pas à notre demande d'une revalorisation générale et ne saurait constituer une réponse à l'exigence salariale manifestée par les agents publics.